



académie
Lille

RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Département des
examens et concours

DEC 2.3

Dossier suivi par :
Pascal FIXON
Chef de bureau

Téléphone
03 28 37 15 30
Courriel
ce.dec23@ac-lille.fr

Rectorat de Lille
Hôtel Académique
144 rue de Bavay - BP 709
59033 Lille cedex

Bertrand LECOCQ
Directeur du CASNAV

Téléphone
03 28 38 96 30

Courriel
bertrand.lecocq@ac-lille.fr

Lille, le 03 décembre 2019

La rectrice de région académique
Rectrice d'académie
Chancelière des universités

à

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement présentant des
candidats au diplôme d'études en
langue française

Objet : Diplôme d'études en langue française – candidats scolaires session 2020

Une session du diplôme d'études en langue française (DELFF) pour les candidats scolaires aura lieu en fin d'année scolaire. Les inscriptions seront ouvertes pour les niveaux A1, A2 et B1.

Conditions d'inscription :

L'inscription au DELFF scolaire A1-A2-B1 est ouverte à tout élève allophone nouvellement arrivé (EANA) scolarisé dans le second degré. Est considéré comme EANA tout élève scolarisé en France depuis moins de 12 mois. Par mesure dérogatoire, tout EANA scolarisé depuis septembre 2018 ou tout EANA-NSA (non ou très peu scolarisé antérieurement) scolarisé en France depuis septembre 2017 sera autorisé à s'inscrire au DELFF, à l'exception des élèves étrangers accueillis pour l'année scolaire dans le cadre d'un échange international.

Les candidats ne sont autorisés à se présenter qu'à un seul niveau d'examen par année scolaire. Les élèves ayant obtenu un niveau lors de la première année de prise en charge peuvent se présenter au niveau supérieur l'année suivante.

Le niveau A1 est destiné exclusivement aux EANA-NSA.

Le niveau A2 est destiné à tous les EANA.

Le niveau B1 est destiné exclusivement aux EANA nés après le 01/01/2015 (classe d'âge 3^{ème}).

Modalités d'inscription :

Le registre des inscriptions des candidats sera ouvert du lundi 20 janvier 2020 au vendredi 07 février 2020 inclus.

Les inscriptions se feront par internet à l'aide de l'application DELFF.

Vous accéderez à l'application par le portail académique :

Portail EDULINE – <https://eduline.ac-lille.fr/> - Accès Personnels de l'Education Nationale. Rubrique Examens et concours.

J'attire votre attention sur le fait que les élèves inscrits en unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) seront inscrits directement par l'établissement support du dispositif.

La saisie des candidatures relève de votre responsabilité. Je vous remercie donc de bien vouloir vous assurer que les données relatives aux inscriptions ont bien été vérifiées par le candidat ou son représentant légal en vous appuyant le cas échéant sur l'une des pièces suivantes : copie de la carte nationale d'identité, du passeport, d'un titre de séjour ou d'un extrait d'acte de naissance.

Il est impératif d'accorder la plus grande attention à l'exactitude des données saisies lors de l'inscription. Ces données seront, en effet, utilisées pour l'édition des diplômes.

Après la clôture des inscriptions, j'attire votre attention sur la nécessité de **signaler au département des examens et concours, toute erreur de civilité** et les éventuels changements (adresse, affectation des candidats, etc...).

Calendrier des épreuves :

Le calendrier des épreuves écrites, non connu à ce jour, vous sera communiqué à une date ultérieure.

Convocation des candidats :

Il appartient aux établissements centres de passation de renseigner, d'éditer et de transmettre les convocations aux intéressés.

Centre de passation des épreuves écrites et orales :


Les candidats présentent les épreuves écrites et orales dans un centre d'examen dont l'adresse vous sera communiquée par le CASNAV.

Délivrance du diplôme :

A l'issue du jury de délibération, les attestations de réussite à l'examen vous seront transmises par le département des examens et concours. Les diplômes définitifs seront édités par le CIEP (Centre International d'Études Pédagogiques) et vous seront envoyés ultérieurement.

Je vous remercie de votre collaboration.




Valérie CABUIL